

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA FUTURE SESSION

Si longue qu'ait été la durée de l'Exposition universelle... et des vacances parlementaires, le temps impitoyable est à la veille d'emporter l'une, encore si vivante et si brillante, et de mettre du même coup fin à l'absence des Chambres, dont le congé annuel ne se sera peut-être jamais passé dans une tranquillité aussi grande.

Du moins s'y attachera-t-il l'ineffable, l'inoubliable souvenir de ce banquet des maires, qui reste dans toutes les mémoires comme celui d'un spectacle vraiment unique et admirable par la haute idée qu'il a donnée au monde entier, de l'unité inébranlable de notre patrie et de l'attachement profond de l'immense majorité des Français à la République devenue, chaque jour davantage depuis trente ans, le gouvernement légal et définitif de notre pays.

C'est qu'en réalité la France, — ses ennemis les plus clairvoyants, comme M. de Bismark, n'ont pas été sans le reconnaître, — est moins divisée qu'elle n'en a l'air. Elle accepte beaucoup plus facilement que ne le font d'autres nations, l'Allemagne par exemple, des réformes, des lois, des sacrifices même que l'opinion réclame, que la situation nécessite, que le patriotisme commande. Mais c'est à une condition expresse, c'est que ces réformes et ces lois justifient, ailleurs que dans certains cerveaux parlementaires, les conditions que nous venons d'indiquer.

Au cours de ces trente dernières années, nous en avons eu, sans parler de l'institution même de la République, des preuves frappantes : la législation scolaire, ce grand fait dont les conséquences s'accroissent et se développent d'année en année ; les lois militaires qui ont créé en France l'obligation et l'universalité du service de 20 à 45 ans ; l'unanimité enfin qui se manifeste partout dès qu'il s'agit d'une idée ou d'un fait ayant un lien intime avec la vie et la grandeur de la nation ; on a pu le constater jusqu'à l'évidence lors des manifestations qui se sont produites pour le maintien et l'affermissement de l'alliance franco-russe.

Ce sont là des faits qui ont une grande importance ; ils montrent combien est forte et puissante, malgré tout, l'unité de la France. Eh bien ! au point de vue de notre politique intérieure, sans nourrir à aucun degré l'irréalisable utopie de l'harmonie universelle, le gouvernement actuel n'a-t-il pas eu d'ores et déjà l'heureuse fortune de trouver un terrain sur lequel s'est reconstituée une majorité républicaine solide et forte ? Le mot de concentration n'est peut-être plus à la mode — on en a abusé, et puis en France on aime les formules nouvelles — mais la chose reste.

Comme on l'a dit souvent, il y a des réformes pour lesquelles il convient, suivant la parole d'un grand politique, de laisser le temps agir. Mais il en est aussi d'urgentes, de généralement acceptées, qui peuvent réunir en un faisceau solide toute la majorité républicaine.

Ce sont ces réformes, ces mesures de dé-

fense de la République contre ses intraitables ennemis, que le ministère s'est engagé à appuyer et à soutenir devant les Chambres lors de leur prochaine session. Nous avons la certitude qu'il ne manquera ni à sa parole, ni à son programme.

Dans le discours que M. le Président de la République prononça au banquet des maires, et qui porte l'empreinte d'une si haute et clairvoyante sagesse, un passage fut applaudi entre tous, c'est le suivant : « La République, disait le président, a toujours triomphé de ses ennemis. Elle est sortie victorieuse et chaque fois plus forte des épreuves qu'elle a traversées. Sans doute, il est possible qu'elle modifie quelques-unes de ses institutions ; et pourvu que ce soit par les voies pacifiques et légales, nous acceptons volontiers l'éventualité de certains changements. Mais les principes qui lui servent de base sont intangibles. Ils sont sa raison d'être, son essence même. Ils semblent avoir d'autant plus d'éclat et de solidité qu'ils ont mis plus de temps à se dégager de la conscience. Ils sont la gloire et l'honneur de la France. Notre devoir est de les réaliser chaque jour davantage, de les faire pénétrer plus avant dans nos lois et dans nos mœurs. Nous ne cesserons, Messieurs, d'y consacrer ensemble nos efforts, et le souvenir de cette admirable journée, qui deviendra comme un lien de plus entre nous, nous donnera, pour continuer notre tâche, une nouvelle ardeur. »

C'est de ce devoir si opportunément rappelé par M. le Président de la République, que la Chambre des députés et le Sénat auront à s'inspirer lors de la prochaine session. La France leur a accordé sa confiance ; elle leur demande instamment de la justifier par leurs actes.

A. B.

EN CHINE

La résistance

Une dépêche de Shanghai au « Morning-Post » rapporte que le toa-tai de Shanghai et le vice-roi de Nankin ont protesté contre la récente démonstration des troupes étrangères à Shanghai.

Le correspondant du « Morning-Post » ajoute qu'il y a 3,000 hommes de troupes chinoises à Shanghai, 1,500 à Wu-Sung et 15,000 à une journée de marche de la ville.

Le gouverneur du Chan-Toung fait procéder à l'organisation d'une force de 15,000 hommes qui se tiendront prêts pour toute éventualité. Il a commandé les munitions à Wu-Sung et à Shanghai.

Les rebelles se sont fortement retranchés à Mong-Kong et à Sany-Andin.

Quelques journaux publient une dépêche de Shanghai, disant que les triades ont battu les troupes impériales dans plusieurs rencontres, près du territoire de la concession britannique de Kohung.

La duplicité des chinois

L'avis unanime des personnes connaissant la Chine, est qu'il ne faut avoir aucune confiance dans la parole des Chinois, en ce qui concerne la perpétuité des peines édictées par l'édit impérial du 1^{er} octobre, condamnant le prince Tchouang et Yu-Lu à la prison perpétuelle, le prince Tuan à l'exil per-

pétuel, et trois hauts mandarins à la déportation. On pense que les peines dont les princes sont frappés, seraient absolument insuffisantes si elles étaient appliquées, mais on considère aussi, comme ne faisant aucun doute, que l'exécution en serait suspendue aussitôt après le départ des troupes alliées, Li-Hung-Chang est attendu à Tien-Tsin, on assure qu'il a reçu l'ordre de repousser toutes les demandes de concessions territoriales et toutes les demandes d'indemnité de guerre. Les troupes cantonnées à Pékin sont éprouvées par le typhus et la dysenterie.

Au Transvaal

Nouveaux engagements

Lord Roberts télégraphie de Prétoria le 10, annonçant plusieurs escarmouches sur différents points de l'Orange et du Transvaal.

Le général Barton signale un engagement avec les Boers au nord de Krugersdorp. Les Boers ont eu plusieurs tués et trois des leurs capturés. Les pertes anglaises sont : 1 officier tué, 2 officiers et 11 hommes blessés.

M. Krüger à Lourenço-Marquez

Un nombre considérable de visiteurs se sont rendus hier au palais du gouverneur pour présenter leurs respects au président Krüger.

L'arrivée du croiseur « Gelderland » est attendue d'un moment à l'autre.

LA VALEUR DU CAPITAL

A TRAVERS LES SIÈCLES

Le capital tant honni aujourd'hui par certains esprits doctrinaires, accusé d'une foule de maux sociaux, est cependant bien fragile. C'est une montagne que le temps réduit en poussière.

Voici comment l'a établi le vicomte d'Avenel dans une remarquable étude :

Au 13^e siècle, 1000 livres tournois équivalaient à une honnête aisance, puisqu'elles valaient 98 000 fr. et qu'elles procuraient 9.800 fr. de rente.

Au 14^e siècle, ces 1000 livres ne valaient plus que 64.000 fr., et le revenu n'en était plus que de 6.400 fr.

Au 15^e siècle, la valeur de la livre continue à décroître, mais le pouvoir d'achat de l'argent étant plus grand à cause du bon marché de la vie à cette époque, les 1000 livres valent 27.840 fr., et donnent 2 319 fr. de rente.

Au 17^e siècle, en 1600, notre rentier ne peut plus vivre sans travailler ; Ses 1000 livres ne correspondent plus qu'à 6.425 fr., et ne lui rendent plus que 417 fr. de rente sous le règne de Henri IV.

Au 18^e siècle, son revenu n'est plus que de 222 fr. dans les dernières années du règne de Louis XIV.

Au temps de la Révolution, son capital est réduit à 1900 fr. dont il ne tire désormais qu'un revenu annuel de 95 fr.

Enfin, en 1900, les 1000 livres tournois équivalent à 950 fr. et, au lieu de 72.000 fr. de rente qu'elles rapportaient sous Charlemagne — de quoi vivre en grand seigneur — le rentier ne touche actuellement que 38 fr.

Ainsi va s'éroulant la fortune sous la chute du pouvoir d'achat de la monnaie et la baisse de l'intérêt de l'argent, et chacun par là, devra vivre en travaillant.

De F.

INFORMATIONS

L'intérim de la guerre

Un décret présidentiel chargeant M. Waldeck-Rousseau, de l'intérim du ministère de la guerre pendant l'absence du général André, a paru jeudi à « l'Officiel ».

En Souvenir du Banquet des Maires

C'est au peintre Gervex qu'a été donné le soin de fixer sur la toile le banquet des maires.

Portrait officiel du Président

M. Léon Bonnat, de l'Institut, vient de terminer le portrait officiel du Président de la République, qu'il avait commencé à Rambouillet pendant la villégiature de M. Loubet.

Sur le désir exprimé par M. Loubet, M. Bonnat a représenté son modèle dans l'intimité, assis dans un fauteuil, les jambes croisées dans une attitude familière. Le Président ne porte ni l'habit ni le grand-cordon de la Légion d'honneur.

« Ce portrait dit le « Figaro », est très simple, très vrai, et jamais peut-être M. Bonnat n'a porté son art à un tel degré d'expression de la vie. Cette œuvre magistrale sera exposée au Salon de 1901 ».

Comment se vengent les nationalistes

On sait que M. Barillier, conseiller municipal de Paris, s'est plaint d'avoir été frappé au cours d'une réunion publique, organisée à Rueil, et qu'il a lui-même déchargé sur un de ceux qu'il affirme avoir été ses agresseurs, un coup de revolver. Cette vengeance ne lui a pas suffi.

Les journaux annoncent que onze ouvriers de l'usine à gaz de Rueil, qui assistaient à la réunion, viennent, en effet, d'être renvoyés par la direction, sur les instances des amis de M. Barillier. Ces onze citoyens font partie du syndicat de leur corporation ; ils en sont même fonctionnaires pour la plupart. La cause de leur renvoi est qu'ils avaient contribué à l'organisation de la conférence contradictoire.

Les camarades des victimes ouvrières du nationalisme ne semblent pas décidés à les abandonner : ils ont convoqué ce soir, à la salle de réunion de la mairie de Rueil, tous les ouvriers et employés du gaz de cette ville, et ils semblent disposés à se mettre en grève.

Le renvoi de ces onze ouvriers, pour la plupart pères de famille, cause, à Rueil, une vive indignation.

Lucipia contre Grébauval

On annonce que M. Louis Lucipia, ancien président du conseil municipal de Paris, se présentera à la députation dans le Var, contre M. Grébauval, pour la succession de M. Cluseret.

Les élections auraient lieu le 25 novembre.

Les frondeurs

« Le Gaulois » raconte, et nous ne reproduisons son récit qu'à titre de curiosité, que le ministre de la guerre ayant désigné, pour être attaché à l'état-major de l'école de Fontainebleau, un officier de ses amis, les nouveaux camarades de celui-ci s'abstinrent de lui rendre la visite qu'il leur avait faite à son arrivée. Cet officier s'en plaignit au ministre de la guerre, qui manda à Paris le général Perboyre, commandant l'école, et le rendit responsable de cet incident. Le général affirma qu'il n'était pour rien dans cette affaire,

et, le ministre lui réclamant le nom des coupables, il répondit en demandant sa mise en disponibilité, en attendant son passage dans le cadre de réserve, qui aura lieu en mai prochain.

A la suite de ces incidents, six capitaines, les plus anciens de l'école, ont été déplacés. Leurs mutations ont paru à « l'Officiel » avant-hier.

La Question des Sucres

Jeudi a eu lieu, au ministère des affaires étrangères, la première réunion d'une conférence internationale relative aux droits sur les sucres. Un secret absolu est gardé sur les délibérations de cette conférence, ainsi que sur le nombre et la nationalité des délégués qui y prennent part. Si on s'en rapporte à des bruits qui ont couru, cette conférence comprendrait des délégués français, allemands et autrichiens. L'initiative en serait due à la France, et elle aurait pour objet un nouvel échange de vues sur la question.

A la recherche d'Andrée

Des dépêches de Minneapolis et de Chicago annoncent l'arrivée dans cette dernière ville de M. Harry L. Knapper, qui vient d'effectuer un périlleux voyage dans la baie d'Hudson. Des Esquimaux lui ont rapporté qu'il y a deux ans un ski-boat avait atterri à la pointe nord-est de la baie, et que les indigènes avaient assassiné l'homme blanc qui s'y trouvait. M. Knapper est persuadé que l'homme blanc en question n'est autre qu'Andrée.

A la Martinique

Les nouvelles reçues de la Martinique annoncent que les élections au Conseil général ont eu lieu sans incident le 7 de ce mois, dans le canton de Saint-Esprit. La liste républicaine, comprenant MM. Clément, Siger, Costet et Alexandre, a été élue au premier tour de scrutin, par 1,488 voix contre 1,411 données à la liste adverse.

Congrès du repos dimanche

Le Congrès international du repos du dimanche s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Meunier, évêque d'Evreux. Le Congrès a adopté les vœux suivants :

1° Le Congrès est heureux de constater que l'exemple donné par un grand nombre de magasins de fermer le dimanche et de supprimer la livraison et la réception des marchandises, tout en satisfaisant aux besoins matériels et moraux de leur personnel, n'a pas porté préjudice à leurs intérêts. Il recommande cet exemple à l'initiative des autres commerçants.

2° Le Congrès émet le vœu que la fermeture des gares de petite vitesse le dimanche procure à tout le personnel la plus grande part possible de repos le dimanche.

3° Le Congrès, ému de la situation exceptionnelle du personnel de transports par tramways, omnibus, etc., insiste tout particulièrement en leur faveur en vue d'un repos au moins partiel le dimanche.

Le Congrès a entendu la lecture de divers rapports sur le repos du dimanche dans l'industrie démontrant que malgré certaines objections, ce repos n'est impossible dans aucune industrie.

Suicide d'un adjoint Parisien

M. Patureau, fabricant de cartonnages, adjoint au maire du dix-huitième arrondissement, s'est suicidé à son domicile, rue du Poteau, à Paris, en se tirant un coup de revolver à la tête.

M. Patureau était âgé de quarante-deux ans et habitait, avec son fils âgé de dix ans et sa gouvernante, un appartement de 1.600 fr. Il était propriétaire d'une usine à Lille, pour la fabrication du carton, et possédait à Paris un dépôt et une fabrique.

Jeudi, vers neuf heures, la gouvernante entra dans la chambre de M. Patureau. Celui-ci était étendu sur son lit ensanglanté; il tenait un revolver dans sa main droite crispée. Un médecin appelé en hâte ne put que constater la mort.

Le commissaire de police a apposé les scellés et ouvert une enquête, mais il est certain que la gestion administrative de M. Patureau comme adjoint au maire du dix-huitième arrondissement n'aurait été prise en cause. On attribuerait plutôt à des chagrins domestiques la détermination prise par M. Patureau qui depuis quelques années avait fait part à ses amis de ses ennuis et de quelques difficultés dans ses affaires commerciales. Mais ce ne sont que des suppositions.

Le duel Marlier-Ferrette

On annonce de Bar-le-Duc que la date des débats de l'affaire du duel où M. Marlier a trouvé la mort, est fixée au 22 octobre. M. Henry Ferrette a choisi pour défenseur M^e Mangin, ancien bâtonnier du barreau de Nancy. Ses témoins, MM. le docteur Magnan et Tugny, auront pour avocat M^e Julien Dumas député.

Bagarre sanglante

Six marins d'un bateau de pêche d'Ostende, se trouvant à Ymuiden ont attaqué, sans motif, des habitants de la commune.

Un voiturier nommé Heilig a été tué d'un coup de couteau. Le chauffeur d'un remorqueur et deux pêcheurs ont été grièvement blessés.

Un des malfaiteurs a été arrêté séance tenante et a failli être écharpé. Les cinq autres se sont précipités à bord de leur bateau et ont gagné le large, mais un remorqueur, monté par quelques marins indignés s'est élancé à leur poursuite et a ramené le 215 dans le port d'Ymuiden, où il a été mis à la chaîne, tandis que les cinq hommes de l'équipage étaient transportés à la maison d'arrêt. Le malheureux Heilig était marié et père de six enfants.

Vignerons asphyxiés

Jeudi, à Montmédy-Sassey, deux vignerons ont été trouvés asphyxiés dans une cuve à vendange. Une des victimes était père d'une nombreuse famille.

Victimes d'une Avalanche

Un accident de montagne vient d'arriver en Suisse, dans l'Obwald bernois, sur l'un des pics de la Blumisalp, le plus imposant massif de la contrée.

Mardi dernier, deux jeunes étudiants partaient de Berne, M. Ed. Drechsel et un autre élève du gymnase. A. Kandersteg, le guide Reiden se joignait à eux, et mercredi, matin, ils atteignaient à la cabane du Club-Alpin, près de Hohthierli. Le lendemain, de bon matin, M. Drechsel et le guide se mettaient en route pour faire l'ascension de la Blumisalp. Leur jeune compagnon resta à la cabane, l'entreprise des deux autres ne laissant pas que de lui causer de l'effroi. Au plus tard vers quatre heures de l'après-midi, les deux ascensionnistes pensaient être de retour.

A six heures du soir, ils n'étaient pas encore revenus; présentant un malheur, le jeune homme descendit de la montagne à la hâte pour chercher du secours. Mais il s'égarait dans la nuit, qui tombe rapidement en cette saison, et fut obligé d'attendre le jour pour continuer son chemin. Le jeudi matin seulement, il apportait la terrible nouvelle à Kandersteg. Cinquante hommes durant toute la journée de vendredi et de samedi parcoururent les parages où l'on suppose que l'accident a dû se produire.

A la fin, vers deux heures, on découvrit les deux cadavres, ils gisaient dans une neige d'avalanche, près du Morgenhorn, au fond d'un abîme d'une centaine de mètres. C'est seulement dimanche qu'on a pu ramener les corps des deux infortunés à Kandersteg.

Exploits de Contrebandiers

Le brigadier Modat et le gendarme Rataboul, de la brigade d'Espeze (Aude), en tournée, ont surpris deux contrebandiers à moitié chemin de Roquefeuille à Belcaire croyant avoir à faire à quelques maraudeurs, le brigadier les somma de s'arrêter; un seul resta et, posant à terre le paquet et la valise qu'il portait, fit feu sur les gendarmes sans les toucher et se sauva dans les taillis.

Le brigadier et le gendarme prirent les paquets, assez lourds et les transportèrent à Roquefeuille, priant M. le maire de cette localité de les leur porter à Espezel avec sa voiture. Ce dernier le fit, et accompagné des gendarmes, se rendit à la brigade. En passant devant la porte du maire d'Espezel, le brigadier demanda à ce dernier si l'employé de la régie était à son hôtel. Sur sa réponse négative, le brigadier pria le maire de les accompagner à la caserne. La porte d'entrée de la cour se trouvant fermée, le brigadier passa devant pour l'ouvrir. Au moment où il posait la main sur la porte, deux coups de feu successifs furent tirés et l'un a blessé le brigadier aux reins. Le contrebandier sans doute, devait être caché sous une tonnelle faisant face à la porte d'entrée de la caserne. On n'a pu le voir, le jardin étant entouré d'un mur de 1^m 20 de hau-

teur. Le gendarme Rataboul a déchargé son revolver à deux reprises, dans la direction du côté où était parti le coup, mais sans résultat.

Le docteur Hugues, de Belcaire, appelé à la hâte, n'a pu extraire la balle. La blessure est grave.

Esroquerie de 300.000

Sur mandat du parquet, M. Martin, commissaire des délégations judiciaires, s'est rendu rue Réaumur pour saisir la comptabilité d'un journal sportif. Le commissaire a constaté que le directeur du journal était en fuite et qu'il n'avait laissé aucun livre. La perquisition était motivée par la plainte d'un médecin, qui avait mis 300,000 fr. dans le journal.

Horrible accident

Jeudi, le jeune Ferran, âgé de sept ans, demeurant avec ses parents à Cavenac (Hérault), venait de prendre son père aux champs pour déjeuner. Il portait à la main un gros couteau ouvert. L'enfant tomba et, dans sa chute, il se planta le couteau dans le cœur.

La mort a été instantanée.

Terrible incendie

Hier matin, vers six heures, un violent incendie s'est déclaré rue Jeanne d'Arc, à Mehun-sur-Yèvre, dans les magasins de MM. Pigault et Lobrot, distillateurs. Une explosion de gaz s'étant produite, une quinzaine de personnes qui formaient la chaîne, ont été plus ou moins grièvement blessées. Les pertes, tout en immeubles et marchandises, sont très importantes.

Condamnation à Mort

Le conseil de guerre de Tunis a condamné à mort par contumace le soldat Worms, du 4^e bataillon d'Afrique pour voies de fait envers un supérieur.

CHRONIQUE LOCALE

Lycée Gambetta

M. le ministre de l'instruction publique vient de nommer membres du bureau d'administration du lycée pour une période de quatre années :

MM Lurguie, président du tribunal civil; Relhié, conseiller général; Ausset, conseiller municipal; A. Delport, sénateur; Louis Combarieu, conseiller municipal; Fournié, juge au tribunal civil.

Sont membres de droit :

MM. le préfet du Lot, l'inspecteur d'Académie, le maire de Cahors et le proviseur du lycée.

Inspection scolaire

M. le recteur de l'Académie de Toulouse est arrivé mercredi soir à Cahors, par le train de dix heures et demie.

Il a visité, jeudi et vendredi, les établissements d'enseignement de notre ville.

OBSEQUES

Ce matin à 9 h. 1/2 ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. Puech, vérificateur des tabacs.

Le char sur lequel reposait le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Au cimetière, M. Andlauer, directeur des tabacs, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Lorsqu'il y a quelques semaines, M. Puech nous a quittés pour aller remplir en Algérie une mission de confiance, il avait été convenu entre lui et moi qu'à son retour nous nous rencontrerions à Paris, et que c'est là que nous nous ferions nos adieux.

Le destin en a jugé autrement. Et il arrive que je viens ici, avant de partir, dire le dernier adieu à mon jeune ami couché dans le cercueil.

Oh! quelle est cruelle la mort, quand elle fauche l'homme dans la fleur de la jeunesse! et qu'elle paraît aveugle quand elle choisit sa victime parmi les meilleurs d'entre nous. C'est le cas présent.

Oui, Messieurs, Paul Puech doit être classé parmi les meilleurs. Dans sa vie privée, il s'est montré à la fois : fils excellent, frère dévoué, gendre affectueux et le modèle des époux.

Comme fonctionnaire il a donné la mesure d'une très sérieuse valeur professionnelle qui sûrement l'eût fait parvenir. Il n'était encore qu'au seuil de l'emploi supérieur et déjà il s'imposait à l'attention de l'Administration par sa maturité d'esprit et une expérience in-

contestée dans la branche de service la plus délicate et la plus difficile.

Bien que de chétive apparence, il savait prendre de l'autorité sur le personnel et défendre avec une énergie qui parfois étonnait les intérêts dont il avait à s'occuper.

Son esprit de camaraderie était exquis et il peut être cité en exemple aux jeunes employés.

Ce qu'il était pour ses supérieurs je tiens à le dire :

Soumis mais digne, laborieux et exact, c'était un collaborateur précieux pour ses chefs immédiats, qui l'avaient en bonne estime et sympathie.

Et moi, attiré vers lui, par ses solides qualités de caractère, son sentiment élevé du devoir et la pureté de son dévouement, je lui avais donné et toute mon amitié et toute mon affection.

Adieu, mon cher Puech, au nom de tous les membres de l'Administration des tabacs dans le Lot, lesquels pieusement conservent votre souvenir.

Reposez en paix auprès de celle que vous avez tant aimée, qui, comme vous, est allée de vie à trépas à travers de grandes souffrances et dont la perte, en vous brisant le cœur, avait détruit chez vous le charme de la vie.

Adieu!

Nous renouvelons à la famille si cruellement éprouvée, l'assurance de notre respectueuse sympathie.

Enregistrement

M. Parizot, surnuméraire de l'enregistrement à Fontenay (Vendée), est nommé receveur à Luzech, en remplacement de M. Toressi, appelé au bureau de Matignan (Côtes-du-Nord).

Orphéon de Cahors

Les cours de chant et les répétitions reprendront dès mardi prochain.

Les personnes qui désireraient faire partie de la Société sont priées de s'adresser à son directeur M. G. Barreau.

Musique militaire

A partir du dimanche 14 octobre, les concerts des Allées Fénélon, auront lieu de 4 à 5 heures.

Dotation de la Jeunesse de France 1106^e SECTION

Le Trésorier de la « Dotation de la Jeunesse de France » de la section de Cahors, prévient les sociétaires qu'il recevra les cotisations à la Mairie, dans la salle des mariages, le dimanche 14 octobre courant, de 10 heures à 11 h. 1/2.

Les personnes qui désireraient faire inscrire leurs enfants peuvent également venir à la réunion.

Transport de justice

Hier, après l'audience de vacation, le parquet s'est transporté à l'hospice pour procéder à une enquête au sujet de l'accident survenu ces jours derniers dans les chantiers de cet établissement. Les magistrats enquêteurs ont interrogé les 3 victimes de l'accident : précédemment l'entrepreneur avait été entendu au parquet.

Enfant disparu

Sous cette rubrique, nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros la disparition de son domicile, du jeune Gauchez Albert, âgé de 6 ans 1/2 demeurant avec ses parents quai Champollion.

Et à ce sujet nous exprimions des craintes que le malheureux enfant ne fut tombé dans l'eau.

En effet, hier matin vers 9 heures, après 4 jours de recherches, le corps du jeune Gauchez a été repêché en amont du moulin Saint-James, presque au même endroit où il était tombé.

Le désordre des vêtements de la victime dénote que c'est en voulant satisfaire un besoin naturel que le pauvre enfant aura glissé et sera tomba dans la rivière.

Ses obsèques ont eu lieu hier soir vers 3 heures.

Arrestation

Hier soir, la police de notre ville a mis en état d'arrestation le nommé Flatres Eugène, chanteur ambulancier, né à Brest, âgé de 32 ans, pour ivresse manifeste, outrages et rébellion envers les agents Dégan et Bris.

Flatres, qui a déjà subi 5 condamnations, a été écroué à la prison de notre ville.

EXPOSITION UNIVERSELLE

PARIS 1900

La Compagnie Singer a obtenu le Grand Prix, la plus haute récompense pour ses machines à coudre.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 14 OCTOBRE 1900

Allegro Militaire, Gloire aux Femmes, Mazurka, Pavane Cyrano, Polka des Officiers, Marche des Echassiers Landais, Sousa, Strobl, Kelsen, Fahrbach, Millot.

De 4 heures à 5 heures (Allées Fénélon).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 octobre 1900

Naissances

Tulet, Juliette, rue des Badernes, 11.

Mariages

Jensac, Jean-Henri, sergent rengagé au 7^e de ligne et Lestrade, Marie-Louise, sans profession.

Décès

Pascal, Pierre, cultivateur, 81 ans, à Bouydou.

Gauche, Albert, 6 ans 1/2, quai Champollion.

Jauzion, Pierre, cultivateur, 80 ans, célibataire, à l'hospice.

Tinel, Alexandrine-Céline-Juliette, 8 mois, rue Brives, 38.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

Arrondissement de Cahors

SAINT-DAUNES. — FÊTE PATRONALE. — La fête patronale dite St-Denis, doit avoir lieu les 13 et 14 octobre courant. Nous donnons ci-dessous le programme de la fête.

Samedi 13, à quatre heures du soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie, à l'entrée de la nuit, arrivée de la musique, à huit heures et demie, retraite aux flambeaux.

Dimanche 14, à six heures du matin, salves d'artillerie; à neuf heures, promenade en musique; à dix heures, plantation de l'arbre de la Liberté; à onze heures, aubade à la nouvelle municipalité, nouvelles salves d'artillerie; à une heure, distribution de fleurs et bouquets; à deux heures, commencera une série de jeux et amusements de toute sorte; à trois heures, grande fête foraine, à quatre heures, ouverture du bal sur la place de la Mairie; à six heures, départ du ballon « St-Daunésien »; à huit heures et demie, retraite aux flambeaux, feu d'artifice tiré sur la coquette colline de Montbériqui, grande illumination à giorno; à neuf heures, grand bal; à onze heures, bataille de fleurs et de confetti.

Le meilleur accueil sera fait aux étrangers. Dimanche suivant, 21 octobre, aura lieu fête supplémentaire, où de nombreux amusements auront lieu. Bal de jour et de nuit.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — BRULÉE. — Mardi soir, comme la bonne de M. L. L., négociant, préparait sur le feu de l'encaustique, l'essence de térébenthine s'enflamma et mit le feu aux habits de cette malheureuse, qui a reçu de graves blessures, principalement aux avant-bras. On espère cependant que ses jours ne sont pas en danger.

CLASSE 1900. — Les jeunes gens appartenant à la classe 1900, qui ne seraient pas nés à Figeac, mais dont les parents y seraient domiciliés, sont invités à se présenter sans retard, au secrétariat de la mairie en vue de leur inscription sur les tableaux du recensement.

BIBLIOTHÈQUE. — La bibliothèque communale a été inspectée mardi 9 octobre, par M. Ulysse Robert, inspecteur général des archives et des bibliothèques.

LES VENDANGES. — Elles sont à peu près terminées les vendanges dans notre arrondissement. Le rendement dépasse un tiers en plus celui des bonnes années. Le raisin étant arrivé à une maturité complète, le vin sera de qualité supérieure.

Un certain nombre de viticulteurs n'ayant pas de futaies pour loger leur récolte, la vendent au public dans les prix de 15 à 17 fr. les 100 kilos.

COMMISSION. — La commission nommée par le conseil municipal à l'effet de recevoir les souscriptions des propriétaires riverains de la place projetée de la Miséricorde, fonctionne depuis jeudi. Les intéressés délient leur bourse avec un patriotisme local qui leur fait honneur.

PHÉNOMÈNE. — M. Jean Contrasty, propriétaire-agriculteur au village de Fau, commune de Saint-Hilaire-et-Bessonies, a expédié lundi dernier, 8 octobre, à Paris, un énorme pied de pommes de terre qui, chose curieuse, mesurait trois mètres de hauteur et quatre mètres de contour. Ce gigantesque pied, soigneusement emballé, était adressé à Paris pour être exposé, par ordre de M. le directeur général de l'Exposition, sous le numéro 42,465, classe 44.

Un certificat délivré par M. Lafon, maire de Saint-Hilaire-et-Bessonies, M. Lacarrière, premier adjoint, et plusieurs personnes de la localité qui étaient présents à sa récolte, attestent que le rendement de ce pied phénoménal a été de 17 kilogrammes et demi de tubercules et de 20 kilogramme de fanes.

LATRONQUIÈRE. — ARRESTATION. — Jean-Baptiste Galtier, âgé de 51 ans, chanteur ambulant, originaire de Saint-Cirgues, sans domicile, vient d'être mis en état d'arrestation.

SAINT-CÉRÉ. — ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES. — Au cours de l'année scolaire 1899-1900, l'école supérieure de filles a remporté les succès suivants: 1^o bourses d'enseignement primaire supérieur 2; 2^o brevet élémentaire 18; 3^o admission à l'école normale 5; Certificat d'études primaires supérieures 3; 5^o brevet supérieur 1. Total, 29 succès.

L'année scolaire 1900-1901 s'ouvre sous de bons auspices. Deux élèves, Mlle Bastit, de Saint-Céré et Mlle Ralet, de Lagnenne, près Tulle, viennent d'obtenir, l'une le brevet supérieur, l'autre le brevet élémentaire. Nos plus vives félicitations aux 2 lauréates et à leurs excellents professeurs.

Ces nombreux résultats rangent cette école parmi les meilleures écoles primaires supérieures de France.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — CAMBRIOLEURS. — Dans la nuit de lundi à mardi dernier, un vol important, qui dénote une rare audace, a été commis au centre de notre ville, au préjudice de M. Dambert, avoué, à Gourdon.

Pour s'introduire dans la maison, les malfaiteurs ont escaladé un mur de 4 à 5 mètres de hauteur qui donne sur le jardin, puis ils ont enlevé les gonds d'un volet d'une porte vitrée par laquelle ils sont entrés dans la cuisine et, trouvant là un petit marteau de vitrier, un grand couteau et un ciseau à froid, ils se sont servis de ces instruments pour fracturer un secrétaire qui se trouvait dans le bureau de l'étude et dans un des tiroirs duquel ils ont trouvé la somme de 120 francs en or qu'ils ont empochée.

Ils se sont ensuite dirigés vers la salle à manger où ils ont fureté dans la vaisselle et derrière les tableaux évidemment pour y chercher de l'argent ou des valeurs.

Là, ne trouvant sans doute rien à leur convenance, ils sont descendus à la cuve où ils ont pris une bouteille pleine de piquette dont ils ont à peine goûté.

Ils se sont enfin ressortis par la porte qui donne sur la rue en la laissant ouverte.

La famille Dambert, qui était couchée au premier étage, n'a rien entendu.

On se perd en conjectures sur les auteurs de ce vol audacieux commis dans un quartier populeux et sur une rue très fréquentée.

La façon dont les malfaiteurs ont opéré prouve certainement que ce ne sont pas des gens du pays qui ont fait le coup. Tout porte à croire que ce sont des cambrioleurs de haute volée, ayant l'habitude de ce genre d'opération, venus exprès de quelque grande ville pour accomplir cet exploit.

ENREGISTREMENT. — Par décision de M. le directeur général de l'enregistrement des domaines et du timbre, M. Germain Simon, ancien élève du lycée Gambetta, est nommé surnuméraire de l'enregistrement à Gourdon.

PINSAC. — ECHOS D'UNE LAICISATION. — L'école congréganiste des filles de Pinsac fut

laïcisée par arrêté préfectoral du 23 août.

A cette grosse nouvelle quelques exaltés réactionnaires cherchèrent le moyen de conserver les bonnes sœurs. Il se mirent en quête d'un local, firent une souscription, promirent eux-mêmes quelques petits billets bleus.

Quoique la quête n'eût pas été bien fructueuse le bruit courait que les religieuses resteraient.

Ces dernières s'étant rendues à leur couvent succursale durent rendre compte à leur supérieure de tout ce qui était projeté.

Jugeant sans doute que l'édifice reposait sur du sable et que la société des gens bien intentionnés était fragile, la supérieure délégua une bonne sœur pour enlever lestement tout le contenu de l'école: mobilier personnel, partie du mobilier de l'école, objets payés par les élèves.

L'institutrice laïque a été installée le 1^{er} octobre. La rentrée des élèves s'est effectuée comme d'habitude. Les mères sont rassurées.

Tout le monde est satisfait, excepté les réactionnaires qui n'ont plus de bonnes sœurs!

GRAMAT. — NÉCROLOGIE. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Cépède, à l'âge de 75 ans.

Ce démocrate incorruptible disparaît après une vie de labeurs consacrée au bien-être de sa famille et à la République. Il était de cette belle école de 1848, et ne connut jamais que l'honneur et la fidélité dans ses convictions.

On peut le citer en exemple aux républicains de cette nouvelle génération, ils y trouveront des enseignements dont ils pourront faire profit.

Nous adressons un dernier salut à ce vétéran de la démocratie gramatoise, et présentons à sa fille éplorée, l'hommage de nos plus sympathiques et respectueuses condoléances.

La Fermentation du Vin

Tous les vigneron savent que le raisin mûr écrasé dans une cuve fermente durant une huitaine de jours si la température est convenable (20° environ). Ils savent aussi que c'est la fermentation qui transforme le moût en vin et qui constitue par conséquent l'acte essentiel de la vinification.

Mais qu'est-ce que le phénomène de la fermentation? Comment se produit-il? Combien peu pourraient répondre à ces questions?

Voici à ce sujet quelques explications sommaires mais suffisantes dans la pratique:

Le moût provenant du raisin mûr écrasé est un liquide coloré et sucré. Après la fermentation ce liquide devenu vin n'a plus de saveur sucrée. On doit conclure de là que le phénomène de la fermentation a pour aliment le sucre contenu dans le moût.

La fermentation en effet n'est autre chose que la transformation du sucre de la vendange en alcool qui reste en dissolution dans le vin et en acide carbonique qui se dégage dans l'atmosphère.

L'acide carbonique est un gaz incolore, inodore, asphyxiant et plus lourd que l'air. Voilà qui mérite d'attirer l'attention. En effet partout où l'acide carbonique se dégage il chasse l'air devant lui comme le vinaigre chasse l'huile. Si aucun dispositif pour son écoulement n'est ménagé il remplit complètement le milieu ambiant. Dès lors toute personne, tout animal qui pénètre dans ce milieu tombera asphyxié. Malheureusement le fait n'est pas rare à l'époque des vendanges, dans les caves mal aménagées, mal aérées. Gare à l'imprudent qui plonge la tête au dessus du raisin en fermentation dans une cuve non pleine!

Nous avons dit que l'acide carbonique était un gaz incolore et inodore: sa présence dans un milieu ne se manifeste donc pas, ce qui rend ce gaz d'autant plus dangereux.

Comment le démasquer.

L'acide carbonique n'entretient pas la combustion: il éteint donc les lumières. Ainsi en pénétrant dans un milieu suspect, où se produit de la fermentation, on se munira d'une bougie allumée (ou de tout autre lumière libre) qu'on tiendra le bras tendu en avant. Si la lumière s'éteint il y a danger grave: il faut alors par un fort courant d'air expulser au dehors l'acide carbonique.

Comment se fait la transformation du sucre du raisin en alcool qui demeure dissous dans le vin et en acide carbonique qui se dégage? Le chimiste aurait recours à un agent comme la chaleur par exemple. Le vigneron n'est pas chimiste: il laisse faire purement et simplement et la transformation se fait parfaitement; comment l'expliquer?

Grâce aux progrès de la chimie, grâce aux admirables travaux de Pasteur on a pu éclaircir ce mystère. Sur les grappes de raisins se trouvent (on ne sait comment d'ailleurs) des

êtres organisés, invisibles à l'œil nu mais que le microscope décèle. Ces êtres organisés, ces infiniment petits, si la température n'est pas trop éloignée de 20° trouvent dans le moût le milieu tout à fait favorable à leur développement. Ce sont ces êtres microscopiques qui dans leur évolution changent le sucre en alcool et en acide carbonique: ce sont eux les véritables chimistes.

Ces merveilleux ouvriers de la vinification sont appelés des ferments.

IXE.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se modifient pas, le mouvement de baisse s'accroît par suite de la pénurie des affaires tant à terme qu'au comptant. Ce sont aujourd'hui des ventes assez importantes dirait-on de titres d'un prix assez élevé et sur lesquels la baisse a été très remarquable qui ont mal impressionné la spéculation.

Le 3 0/0 a baissé de 15 centimes à 99.80, le 3 1/2 0/0 reste à 102.25. La Banque de France cote 110.25.

Le Crédit Lyonnais s'est échangé à 1072, le Comptoir National d'Escompte à 580.

Les Chemins français ont encore baissé, le Lyon à 1811, le Midi à 1290, le Nord à 2310 et l'Orléans à 1710.

Le Suez clôture à 3500.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure finit à 71.20, l'Italien à 93.35, le Portugais à 23.47, le Turc D clôture à 22.47, la Banque Ottomane à 536.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2399	2309	0.80 à 0.84
Vaches.	694	634	0.44 à 0.82
Taureaux.	205	200	0.40 à 0.64
Veaux.	1755	1553	0.68 à 1.14
Moutons.	18433	17000	0.60 à 1.00
Porcs.	5274	5274	0.82 à 0.98

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	249	204	57 à 70
Vaches.	22	21	40 à 60
Moutons.	1061	564	70 à 86
Porcs.	1329	1110	80 à 84

Pour se retirer des affaires

IMPRIMERIE A CÉDER

en plein rapport, magnifique matériel, à q. q. heures de Paris, Sud-Ouest. S'adresser Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris, aux initiales A. R.

CAFÉS MAISON d'importation

demande Représentants dans le département. Ecrire avec références: Bureau des abonnés case 61, Marseille Préfecture.

CHAMPAGNE demande AGENTS

Ecrire à J. Champion et C^{ie}, à Reims. Conditions spéciales assurent grande facilité pour la vente. Références exigées.

Grand Café ALSACE-LORRAINE

EN FACE L'HOTEL DE VILLE CAHORS

ENTIÈREMENT RESTAURÉ

Sera tenu, à partir de dimanche

14 octobre, par

M. CAMBRE

Consommations de marque Bières de choix

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR DE S. VINCENT. PAUL GÉRISON RADICAL par le Magnésium chez les SEIGNS CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris. GUYOT, Pharmicien, Passage Saunier, Paris. — Brochure franco.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOËL GAULOIS

II

L'HOMME DE PROIE

— Sait-on quel était ce brick ?...
 — Au matin, nous avons vainement cherché quelque épave qui permit de le savoir. Mais un de nos pilotes croit que c'est un brick qui avait doublé le cap dans la soirée et qui avait serré la terre d'assez près pour qu'il pût le reconnaître.
 — Et le nom de ce navire ?
 — La *Proskrousis*, je crois.
 Dame Marthe, haletant, avait écouté ce récit. Au nom que prononça le Mainote, elle reporta vivement ses regards sur la jeune fille qui avait exhalé un profond soupir et, toute blanche, se laissait choir. La bonne dame n'eut que le temps de la retenir pour l'empêcher de tomber à terre.
 — Ah ! Jésus mon Dieu ! s'écria-t-elle. Ne les écoutez pas, ma chère demoiselle, ça ne peut pas être vrai !
 Et, se retournant, furieuse, vers le malencontreux conteur, cause de l'évanouissement de Marie :

— Vous devriez tenir votre langue, vous ! Faut-il que l'envie de parler vous démange, doux Jésus ! pour que vous n'hésitez pas à tourner ainsi les sangs de notre demoiselle.
 Tout en débitant ces phrases avec une volubilité qui ne laissait à personne le temps de placer un mot, dame Marthe s'empressait autour de la jeune fille, la maintenant sur son siège, lui frappant dans les mains et lui plaçant sous les narines une bouteille de vinaigre.
 Tous les entretiens particuliers avaient cessé. Seule la voix de l'épicière bourdonnait dans la salle ; des pas résonnèrent dans l'escalier et Mavrocordato descendit, accompagné de Marco Botzaris et de Karaïskos.
 A leur apparition, tout l'intérêt qui s'était porté sur la jeune fille se détourna vers eux.
 Pour troublante que fût la scène qui venait de se passer, on sentait qu'un épisode plus dramatique allait se dérouler.
 A mi-voix, Mavrocordato s'adressait à Botzaris.
 — Vous l'avez résolu ? vous le voulez ?
 — Je le veux !
 — Serez-vous maître de vos sentiments ?
 — Je saurai les refouler.
 Marco Botzaris était très pâle et ses traits portaient l'empreinte d'une souffrance profonde. Lentement, il parcourut l'assistance du regard.
 — Où est-il donc ? demanda-t-il à Mavrocordato.
 Comme si chacun eût compris la question, les rangs s'écartèrent et Bakolas se trouva face à face avec l'homme dont il avait tué le

père.
 Marco tressaillit.
 — O mon père ! dit-il à haute voix, s'il est vrai que cet homme fut ton ennemi, que ton ombre ne s'irrite point ! Le bien de la patrie veut que je lui pardonne.
 Bakolas s'était avancé de deux pas. Aucune trace d'émotion n'avait paru sur son visage dur et violent.
 Marco, de son côté, était allé vers lui et, sans hésitation, lui avait tendu la main. L'Albanais la prit, la serra sèchement et la laissa retomber.
 Un frémissement avait couru dans l'assistance. Le silence était devenu agonisant. Un incident inattendu vint le rompre.
 — Aoh ! dit une voix, je avais vu tout de même.
 Tous les visages se tournèrent du côté de l'escalier, d'où étaient partis ces mots, et Gogos proféra un blasphème en reconnaissant aux côtés de sir Arthur, qui satisfaisait enfin sa curiosité, l'indiscret Français qu'il croyait au large, en mer, sur la frégate du rials-bey.
 Marcel, franchissant les dernières marches, s'approcha de lui et, pour toutes récriminations, lui riait au nez :
 — Vous ne vous attendiez pas à me voir, seigneur Bakolas ?
 Pirouettant sur ses talons, il prit à part Mavrocordato et, sans plus s'occuper de l'Albanais qui, par un geste familier, portait la main à sa ceinture où se trouvaient pistolets et poignard :
 — Connaissez-vous cet homme ? demanda-t-

il au général.
 Celui-ci répondit par une inclination de tête.
 — Savez-vous d'où il vient ?
 — Non ! Pourquoi cette question !
 — Parce que je le sais, moi.
 — Parlez.
 — Il vient d'un endroit où il a comploté quelque trahison.
 — Mais encore ?
 — Il y a deux heures, il était à bord de la frégate du rials-bey.
 — Ah ! fit le général, dont le front se rembrunit.
 — Il y était attendu et je puis vous garantir qu'il a été reçu à merveille.
 — Enfin que savez-vous ?
 — Je ne sais rien de plus que ce que je vous dis... Pourtant, si ; je sais encore qu'il n'était pas bien désireux que ses relations avec le rials-bey fussent connues et qu'il a d'efficaces moyens de persuasi on pour agir sur les officiers turcs... Sur un mot de lui, le rials-bey a levé l'ancre et m'emmenait avec lui.
 — Où ?
 — Je l'ignore. Mes compagnons me l'apprendront s'ils en reviennent...
 Pendant que cette conversation se poursuivait entre Marcel et Mavrocordato, Botzaris, d'une voix où ne tremblait plus d'autre émotion que le plus pur patriotisme, expliquait à ses compagnons le motif pour lequel ils avaient été invité à se réunir chez dame Marthe.
 (A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2272 du 13 octobre, 1900.
 GRAVURES. — Belgique : Bruxelles : Réception du Prince Albert et de la Princesse Elisabeth, à l'Hôtel de ville. — Arrivée de la garde civique. — Arrivée du Prince et de la Princesse, à la gare du Nord. — La Tribune royale, à la Bourse. — Les survivants des combats de 1830, présentés au couple princier.
 Départements : Morbihan : Le grand pardon de Saint Cornély, à Carnac. — Saint Cornély aux bœufs, (Portail de l'église). — La bénédiction des bestiaux. — Vente des bestiaux, offerts à Saint Cornély. — Les mendiants, au pardon de Saint Cornély.
 Pas-de-Calais : Voyage du Ministre du Commerce à Arras et à Lens. — Arras : Pose de la première pierre de l'Hôtel des Postes. — Lens : M. Millerand en costume de mineur. — Remise d'un bouquet par les ouvriers de la mine. — Réception des vieux ouvriers.
 Exposition de 1900 : Types d'exposition : Algériens, Tunisiens, Soudanais, Asiatiques, Chinois, Japonais, Suisses, Espagnols, etc.
 Marine : Le « Dugay-Trouin » nouveau bateau-école des aspirants de marine.
 Beaux-Arts : Louis XVI et la famille royale, tableau de M. Baude.
 Fantaisies Illustrées : Chinoiseries parisiennes. Portraits (Nécrologie) : M. Marlier. — M. G. Graux.
 Portraits : M. Ballot-Baupré. — M. Jonart ;
 TEXTE. — Chronique, par Philippe Maquet. — Variétés : M. de K. par G. Lenôtre ; Musique, par A. Boisard ; Exposition de 1900 : Types d'Exposition, par P. Gaillard ; Chinoiseries Parisiennes, par Clairville ; Le Pardon de Saint Cornély, par Ch. Janvrais.
 Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la Semaine, Petit courrier des Théâtres, Le Sport, par A. Wimille, La Semaine illustrée, par N. Nozeroy ; Les courses, par Archiduc, Les Livres, par Pierre Duc.

Le numéro 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) — Sommaire du n° 1429, du 13 octobre, 1900.

Les bois pétrifiés de l'Arizona, par D. — L'éclipse du 28 mai, par J.-F. Gall. — L'Extrême-Orient à l'Exposition universelle, par le Dr L. Laloy. — Les termites, par le lieutenant A. Bacot. — La mort des chamois, par J. Corcelle. — L'industrie des parfums artificiels, par Justin Dupont. — Les locomotives françaises, par A. R. — Renaissance du cuir d'art français par H.-L.-Alph. Blanchon. — La résistance à l'oxydation des anciens ouvrages de ferronnerie, par D. B. — Le chien comme gardien de volailles. — Le Kodak panoramique, par G. M. — Les animaux qui pleurent, par Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 8 octobre 1900, par Ch. de Villedeuil. — Les draisiennes en Esclavonie, par Albert Tissandier.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 41 (13 octobre 1900).

1° La guerre aux Philippines, par M. Henri Turot.
 2° A travers le monde : Croquis Berlinoises (suite). — Le Thiergarten, et la Nouvelle « Sieges Allee » par H. Draht.
 3° La lutte économique : Les progrès indus-

triels du Japon. — L'île de Mainau sur le lac de Constance, par C. von Arx. — Le conflit entre la Colombie et le Costa-Rica.

4° Parmi les races humaines : Quelques traits de caractère des Chinois.

5° Les Revues Étrangères : Les Wahabites (Deutsche Rundschau, Berlin. — L'Expansion Coloniale de la Belgique (Le mouvement Géographique, Bruxelles).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1453^e livraison (14 octobre 1900).

Un phénomène, par B.-A. Jeanroy. — L'Exposition universelle de 1900 : Les Indes Néerlandaises, par H. Norval. — L'Exposition militaire rétrospective, par Edmond Renoir. — Treize et quatorze, par Yan de Castéris. — Lettres du régiment, par Louis d'Or.

Abonnements : France, un an, 20 fr. Six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Compagnie d'Orléans

3, 4, 5, 6 ou 7 jours à Paris au gré du voyageur

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le mercredi 17 octobre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le Dimanche 21 octobre, à 3h. 35 du soir avec faculté de ne partir que par le train régulier quittant Paris-Austerlitz à 11 h. 15 soir le Dimanche 21 octobre, ou le lundi 22 octobre, ou le mardi 23 octobre, ou le mercredi 24 octobre.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 30 fr. 3^e cl. 20 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 27 fr. 3^e cl. 18 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délié et au plus tard le 16 octobre à 6h. du soir.

FÊTE DE LA TOUSSAINT
1^{er} NOVEMBRE 1900

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour, à prix réduits,

qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. N° 2 du Samedi 27 Octobre inclus, au Samedi 3 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Lundi 5 Novembre.

Les billets de même nature conservent la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la clôture maintenant prochaine de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 10 octobre et jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Billets d'excursion à Paris

Des billets d'Excursion de 2^e et de 3^e classe, offrant une réduction de 40 0/0 sur le double du prix des Billets simples, et valable pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), seront délivrés pour Paris, par les gares et stations du réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets seront utilisables pour tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
 ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
 QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
 DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
 Nouvelle installation du matériel
 suivant les grands progrès du jour
 CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
 PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR
 Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique
 CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS
 Premier Prix à toutes les Expositions
 Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son *Salon de Coiffure* (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de pro-

vince ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

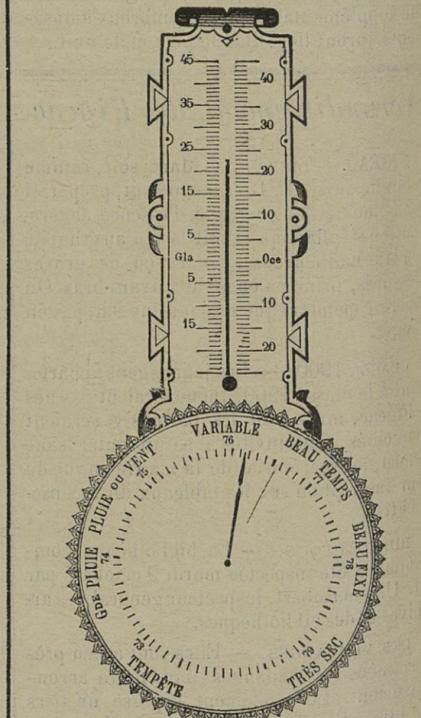
LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS
 Contre les Pellicules et la chute des Cheveux
 — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.



PARIS GRANDS MAGASINS DU Printemps NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Co, Paris
 L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.



Baro-Thermomètre.
 Température minima du jour : 9,
 Id. maxima de la veille : 24,
 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

L'un des gérants : B. ALIBERT